# LEÇONS DE LITTERATURE DANS LES LYCEES FRANCILIENS

Un dispositif de la Région Île-de-France, mis en œuvre par la Maison des écrivains et de la littérature

# **APPEL A CANDIDATURE 2019/2020**

## **PRESENTATION**

Le Conseil régional d'Île-de-France met en place des leçons de littérature dans les lycées, pour encourager la rencontre des jeunes avec les auteurs et la littérature, dans une logique d'éducation artistique et culturelle

Créées en 2017, les leçons de littérature sont des conférences d'auteurs originales. Elles invitent les jeunes à découvrir l'imaginaire d'un auteur, ses réflexions sur l'écriture, ses lectures, ses sources d'inspiration, son regard sur les grands enjeux de la littérature...

#### Liens à consulter :

Pour l'édition 2017/2018

- <u>Un événement littéraire inédit dans les lycées franciliens (article)</u>
- <u>Découvrez les leçons de littérature</u> (vidéos)
  Pour l'édition 2018/2019
- 100-lecons-de-litterature-les-lyceens-2018-2019

L'organisation de ce programme est confié par la Région à la Maison des Ecrivains et de la Littérature (Mél).

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Dans chaque lycée, une leçon de littérature devra regrouper entre trois et cinq classes, en effectifs complets.

Peuvent participer : les lycées publics ou privés sous contrat Éducation nationale ou Enseignement agricole, avec des classes de 2nde, 1ère ou Terminale, toutes filières.

## **PARTENARIAT**

L'action favorise et encourage les partenariats avec les bibliothèques locales. L'implication de ces dernières peut prendre plusieurs formes : annonce et présentation de l'auteur de la leçon, prêt de livres au CDI, accompagnement des lycéens dans leur découverte de la littérature contemporaine...

En cas d'impossibilité de partenariat avec une bibliothèque, contacter la Mél.

## **FORMAT DE LA LEÇON**

La leçon rassemble les lycéens dans une salle adaptée, équipée d'une sonorisation.

Après ouverture de l'événement par un membre du lycée, l'auteur prononce sa leçon. Elle dure de 40 à 45 minutes. Elle est suivie d'un échange libre de 30 minutes ou plus entre les lycéens et l'auteur.

Les auteurs sollicités par le Conseil régional et la Mél sont répartis dans les lycées en tenant compte de leurs contraintes d'agenda et, lorsque cela est possible, des spécificités des candidatures des établissements.

#### **ENGAGEMENT**

Les membres des équipes pédagogiques et de direction du lycée coopèrent pour assurer la réussite de l'opération. Ils s'engagent à :

- désigner un coordinateur au sein du lycée, pour le suivi du projet (rôle déterminant pour la mobilisation de tous les acteurs et l'organisation de l'événement),
- proposer plusieurs dates entre octobre 2019 et mai 2020 pour l'organisation de la leçon,
- ne pas se dédire après engagement sur une date, suite aux propositions de la Mél
- coopérer avec leur bibliothèque partenaire
- réunir des conditions techniques et matérielles nécessaires à l'organisation de la leçon, et notamment prévoir une salle adaptée dans le lycée ou dans un équipement situé à proximité
- accueillir dans de bonnes conditions l'auteur invité,
- rester en contact avec l'organisateur à toutes les étapes de l'action, et répondre à un questionnaire bilan à l'issue de la leçon.

## CALENDRIER

- 1. Appel à candidature du 18 avril au 29 mai 2019.
- 2. Sélection des 100 lycées participants mi-juin.
- 3. Les lycées participants reçoivent un vadémécum et un courrier d'engagement à remplir et à signer.
- Mise en place du calendrier des leçons et répartition des auteurs sollicités à partir d'octobre 2019.
- 5. Réunion de lancement, avec les coordinateurs des lycées et les représentants des bibliothèques à la rentrée 2019. La date, l'horaire et le lieu de la réunion seront précisés ultérieurement.
- 6. Mise en œuvre effective des leçons entre octobre 2019 et mai 2020.

#### CANDIDATURE OUVERTE DU 18 AVRIL AU 29 MAI 2019

Formulaire d'inscription à remplir et valider en ligne :

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Vous êtes chef d'établissement, professeur, bibliothécaire, et vous souhaitez répondre ou relayer l'appel à candidature des leçons de littérature, n'hésitez pas à vous informer auprès de la Maison des écrivains et de la littérature :

Lisette Bouvier, 01 55 74 01 52, <u>l.bouvier@maison-desecrivains.asso.fr</u>

Nelly George-Picot, 01 55 74 60 91,

n.georgepicot@maison-des-ecrivains.asso.fr



